Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_190-DE

Publié le 17/12/2025

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2025

Séance du 16 décembre de l'an 2025, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 10 décembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier		X			DORNEMIN Jean-Luc
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc	X				
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean		X			GEFFROY Jean-Michel
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine			X		
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette		X			LORANT Monique
LE FAUCHEUR Laurent		X			SEHAN Alain
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_190-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie		X			NICOLAS Cyril
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy		X			
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie		X			CABIOCH-QUEMENER D.
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie		X			COSSE Nathalie
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick		X			BOISSIERE Olivier
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			LE GOUX Jean-Pierre
THOMAS Philippe		X		HELLO M. C.	
TROEGER Eva			X		

En exercice : 57 **présents :** 37 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 50 **dont pouvoirs :** 13

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	X
BARBIER Stéphane	
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_190-DE

2025_190 : Aménagement : financement du poste de chef de projet Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -Renouvellement Urbain

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, l'État subventionne les collectivités lauréates pour le recrutement de chefs de projet dédiés, à hauteur de 75 % du coût global annuel du poste, durant le temps du programme.

Ces financements émanent de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), de la Banque des Territoires, de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Depuis 2021, Leff Armor communauté et les communes de Lanvollon, Châtelaudren-Plouagat et Plouha sont engagées dans le dispositif « Petites Villes de Demain » et ont signé une convention d'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) le 15 novembre 2022. A ce titre, la collectivité bénéficie depuis lors du financement d'un poste de chef de projet PVD à hauteur de 50 % par l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et de 25 % par la Banque des Territoires.

Le travail réalisé dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires et notamment autour de la thématique de l'Habitat a permis d'engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites. Une étude pré-opérationnelle avait été menée en 2024 pour définir les périmètres d'intervention, les objectifs en ciblant les adresses prioritaires, et mettre en place un plan d'action. Les communes de Bringolo, Goudelin, Lannebert, Le Merzer et Pommerit-le-Vicomte ont également repéré des adresses prioritaires et complexes sur leur territoire communal.

La mise en place de ce dispositif d'amélioration de l'habitat entraine la transformation du poste de chef de projet PVD vers un poste de chef de projet OPAH-RU/PVD. Cette évolution permet de solliciter un financement auprès de l'ANAH, en substitution de celui de l'ANCT, et sous les mêmes conditions à savoir une prise en charge à hauteur de 50%. Le financement du poste par l'ANAH est possible pendant toute la durée de l'OPAH-RU, à savoir 5 ans, et donc au-delà de la fin du dispositif PVD programmée aujourd'hui au 31 décembre 2026. Le financement par la Banque des Territoires est quant à lui accessible pendant toute la durée du programme PVD.

La quotité de travail de l'agent, sur le dispositif PVD / OPAH-RU est par ailleurs fixée à 75 %, et complétée par des missions relatives aux contractualisations pour Leff Armor communauté.

Entendu l'exposé de monsieur le Vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE monsieur le président à solliciter la demande de subvention du poste de chef de projet OPAH-RU/PVD auprès de l'ANAH et la Banque des Territoires,

S'ENGAGE à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Sandrine Geffroy